

Quaternarisation des Régiments d'Infanterie

Le point de situation

"Renforcer l'infanterie en poursuivant l'objectif de doter toutes ses unités de combat d'une structure quaternaire " : tels étaient les termes du mandat du chef d'état major de l'armée de terre au sujet de la dernière réorganisation de l'infanterie, résumée sous le vocable de quaternarisation.

ENGLISH VERSION

Quaternarisation of the Infantry Regiments

the current situation

"Reinforce the Infantry by restructuring all the combat units": such were the terms of the Army Staff Head-Quarters on the latest Infantry reorganisation, resumed by the word quaternarisation.

The objective announced is thus doubled: organisational, increase combat companies to facilitate their daily functioning; and operational, ensure that Infantry Regiments receive the fourth element awaited for many years. This is to be done with the same numbers of Army personnel, and not only within the infantrymen.

Numbers to be gained...

Increasing numbers of personnel in combat companies on the DUO (Unique Organisation Document) will be made possible by internal regiment redeployment and external additions. This will "generate" 1400 deployed combatant posts, to the detriment of mortars and long range anti-tanks missiles. Which is why, in a 1st phase, our heavy mortar platoons will disappear in 2002 and 2003, whilst the 120mm mortars will be transferred to Artillery, responsible for setting up the 17 BAM (Mortar Support Battery). The anti-tank companies of the Chad Foot Regiment and the 35th Infantry Regiment will disappear next summer. In the 2nd phase, from 2005 onwards, the reorganisation of the Army structure will free 750 men for the Infantry.

...for the fourth platoon to be operational

Each combat company will thus, instead of the current Support Platoon (15 men) have a fourth Platoon identical in numbers to the other 3 (39 men). This Platoon will not be completely established before the end of the 2nd phase in 2008. This fourth Platoon will however differ from the others in certain aspects. Firstly, the standard issue of armoured vehicles will not be enough and the Company Commander or the Commanding Officer will have to juggle the VAB or AMX 10P (later the VBCI), according to the Platoon or Company training. Then, instead of ERYX, they will continue with MILAN, giving this Platoon in certain combat actions, a unique and central role within the company. Finally, the companies will be doubly equipped with 81mm LLR mortars, which would preferably be integrated into the 4th Platoon, thus confirming its unique character and instruction will be more logical.

Operational Contract of the Combat Companies. Once the reorganisation is completed, the Company personnel on the DUO will be 176. Taking into account the realities of life in the regiments, projection would be a company of 150 men, or slightly more than 80%. It remains to be seen if the company will create 3 platoons of 40 or 4 platoons of 30. The latter theory would allow the soldiers to leave on orders of the Platoon

L'objectif annoncé est donc double : d'une part, au plan organique, augmenter l'effectif des compagnies de combat de façon à faciliter leur fonctionnement quotidien ; d'autre part, au plan opérationnel, chercher à doter les unités d'infanterie du quatrième pion dont le besoin est avéré depuis plusieurs années. Cela, avec des effectifs inchangés pour l'armée de terre, et des besoins simultanés autres que ceux des fantassins.

DES EFFECTIFS A GAGNER...

Augmenter les effectifs des compagnies de combat au DUO (Document Unique d'Organisation) sera rendu possible par le redéploiement interne des régiments et par un apport extérieur. Ce redéploiement interne, opéré dans un premier temps, permettra de "générer" près de 1400 postes de combattants débarqués, au détriment des mortiers et des antichars longue portée. C'est ainsi que, dans une première phase, nos sections de mortiers lourds seront dissoutes en 2002 et 2003, tandis que les mortiers de 120mm seront transférés à l'Artillerie, chargée de mettre sur pied 17 BAM (Batterie d'Appui Mortier) en double qualification. D'autre part, les compagnies antichars du Régiment de Marche du Tchad et du 35e régiment d'infanterie disparaîtront dès l'été prochain. Dans la seconde phase, à partir de 2005, le réaménagement du socle de l'armée de terre permettra de dégager 750 hommes pour compléter le dispositif de l'infanterie.

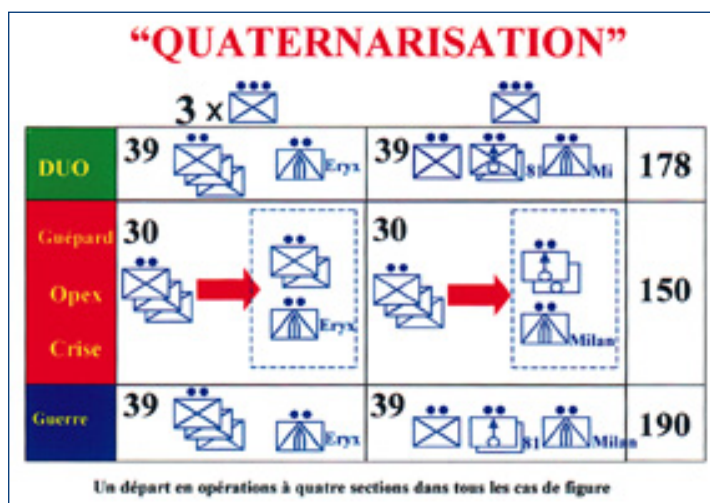
...POUR METTRE SUR PIED LA QUATRIEME SECTION

Ainsi, chaque compagnie de combat pourra, au lieu de la section d'appui actuelle (effectif 15), disposer d'une quatrième section, identique en termes d'effectifs aux trois autres (effectif 39). Il faudra attendre la fin de la deuxième phase en 2008 pour que cette section soit totalement réalisée. Identique en termes d'effectifs, cette 4ème section se différenciera toutefois de ses sœurs par plusieurs aspects. D'abord, la dotation en engins blindés ne sera pas totalement réalisée et le commandant d'unité ou le chef de corps devront organiser des bascules de VAB ou d'AMX 10P (ultérieurement de VBCI), en fonction des besoins d'entraînement des sections ou des compagnies. Ensuite, et surtout, en lieu et place des ERYX, elle continuera à détenir des Milan, donnant à cette section, dans certaines actions de combat, une place centrale et unique au sein de la compagnie. Enfin, les compagnies seront pourvues de mortiers de 81 mm LLR en double dotation, qu'il serait souhaitable d'incorporer à cette quatrième section, affirmant ainsi son caractère particulier et permettant de rationaliser l'instruction.

CONTRAT OPERATIONNEL DES COMPAGNIES DE COMBAT

Une fois la réorganisation terminée, l'effectif de la compagnie au DUO s'élèvera à 176. Compte tenu des réalités de la vie des régiments, on estime qu'une compagnie devrait

pouvoir projeter de l'ordre de 150 hommes, soit un peu plus de 80%. Restera encore à déterminer si la compagnie met sur pied trois sections à 40 ou quatre sections à 30. Cette dernière hypothèse permettrait à l'EVAT de partir aux ordres de son chef de section et de limiter les réorganisations d'avant départ. De plus, si les opéra-



Quaternarisation des Régiments d'Infanterie : *Le point de situation*

ENGLISH VERSION

tions conduites selon un mode de maîtrise de la violence constituant, à moyen terme, les hypothèses d'emploi les plus probables, la vertu de prudence commande de prévoir la possible réversibilité de l'action. Rien n'empêcherait alors la compagnie, projetée en basse intensité avec quatre sections de voltige, de se redéployer avec ses Milan, ses Eryx et ses mortiers. La compagnie basse intensité, quaternaire, se transformerait pour l'action de force en une compagnie à trois sections de combat et une section de combat et d'appui. L'enjeu de cette réflexion est de faire coïncider dans leurs grandes lignes, les structures de projection et les structures d'entraînement, notamment celles qui serviront de référence aux passages au CEITO, CENTAC et, ultérieurement, au CENZUB.

LES AUTRES COMPAGNIES

Si la réorganisation de l'infanterie porte essentiellement sur la création d'une 4ème section dans chaque compagnie de combat, les autres compagnies en subissent directement les conséquences.

Ainsi, outre les dissolutions dès l'été prochain des CAC 35 et CAC RMT, les quatre compagnies HOT vont adopter simultanément une structure quaternaire. Jusqu'à présent, le DUO prévoyait une organisation à 5 sections de 3 VAB HOT. Dans les faits, rares étaient les 5ème sections effectivement réalistes. Désormais, une compagnie antichar sera organisée en 4 SAC HOT à 4 pièces. En emploi, cela confèrera à une section une plus grande souplesse opérationnelle, en lui donnant la possibilité de travailler par demi-section et d'élargir ses missions potentielles (freiner...). D'ores et déjà, la Centre d'instruction missiles a expérimenté cet hiver une rotation sur structure quaternaire.

Nos compagnies d'éclairage et d'appui sont directement concernées par la réorganisation des compagnies de combat, par la création d'une section tireurs d'élite et par la suppression des SAM. En effet, la disparition des anciennes sections d'appui transfère les tireurs d'élite à la CEA, dans une section disposant de quatre groupes PGM. Cependant, dans la première phase de la quaternarisation, cette section ne bénéficiera que de 23 fantassins. Il faudra attendre la deuxième phase pour augmenter l'effectif et réaliser correctement la deuxième pièce PGM de chaque groupe. Ce transfert à la CEA a pour but premier de faciliter l'instruction en la centralisant : dans l'immédiat, les groupes PGM continueront à être principalement détachés au sein des compagnies, à l'entraînement et en opérations. Toutefois, l'emploi ponctuel d'une section groupée, aux ordres du bataillon, reste possible et constitue la partie la plus volumineuse de l'INF 207, diffusé en 2001 et consacré aux tireurs d'élite.

LA MONTEE EN PUISSANCE DES REGIMENTS

Si le point à atteindre semble clair, les pistes qui y mènent sont nombreuses. Le choix du bon chemin doit tenir compte de la préparation opérationnelle des corps et du devenir des spécialistes mortiers condamnés à changer de filière.

Les prévisions actuelles sont les suivantes : le transfert des mortiers lourds sera effectif au 1er juillet 2002 pour le 2ème REP, le 2ème REI, le 35ème RI, le RMT, le 9ème RI, le 152ème RI, le 1er RTir, le 21ème RIMa, le 3ème RIMa, le 7ème BCA, le 13ème BCA, le 3ème RPIMa, le 8ème RPIMa et le 1er RCP ; au 1er juillet 2003 pour le 1er RI, le 16ème GC, le 2ème RIMa, le 110ème RI, le 27ème BCA et le 126ème RI. Ainsi, dès cette année, les bases de la structure quaternaire seront jetées pour 15 régiments d'infanterie. Ce redéploiement de personnel, déjà entamé dans la plupart des corps, doit surtout être l'occasion du transfert des compétences mortier de la SAM vers les compagnies de combat. Par ailleurs, ces changements contraignants de filières s'accompagnent de mesures de gestion qui visent d'abord à préserver les intérêts particuliers des individus. Les conditions d'accès aux examens et les programmes des stages mortier des sous-officiers seront adaptés afin de garantir à chacun l'égalité des chances ; ou encore, les changements de filières seront facilités et le catalogue des qualifications (U et Q) diffusé par la DPMAT offrira aux fantassins des possibilités élargies.



Enfin, à côté de la théorie des DUO, la réalité du sous effectif de nos compagnies de combat amène à ménager aux chefs de corps une certaine souplesse d'exécution dans la mise en œuvre de la quaternarisation.

LIEUTENANT-COLONEL FRANCIS DUMAIN
EAI / DIRECTION DES ETUDES
ET DE LA PROSPECTIVE

Leader, limiting reorganisation before departure. Plus, if operations for controlling violence are the most common at the moment, plans for a possible reversing of the action mode should exist. Nothing would then prevent the company, projected in 4 low intensity Platoons, to re-deploy with MILAN, ERYX and mortars. The low intensity Company, would transform into 3 combat platoons plus a combat and support platoon. The idea is to globally coincide with projection and training structures, especially those referenced by their time at the CEITO, CENTAC and later the CENZUB.

The Other Companies

If reorganisation of the Infantry essentially concerns the creation of a 4th platoon for each combat company, the other companies will be affected by the "knock-on effect".

Apart from the disappearance of the CAC 35 and the CAC RMT next Summer, the 4 HOT companies will also adopt a similar structure. Until now the DUO planned 5 platoons of 3 VAB-HOT. In fact, the 5th platoons were rarely created. From now on, an anti-tank company will be organised into 4 SAC-HOT in 4 parts. This will provide a platoon with increased operational flexibility, making it possible to work in half-platoons and widening the scope of possible missions. Already, the CIM has experimented this Winter with a rotation based on quaternarisation.

Our Support and Scouting Companies are directly concerned by reorganisation of the combat companies, the creation of a Sniper Platoon and the disappearance of the SAM. The loss of these older Support Platoons will transfer snipers to the CEA, in a platoon of 4 PGM Sections. However, during the 1st phase of quaternarisation, this platoon will only have 23 men. The 2nd phase will be necessary before numbers increase to effectively create the 2nd PGM part of each Section. The transfer to the CEA aims to facilitate centralised instruction: at first, the PGM Sections will continue to be detached mainly within the Companies, in training and operations. However, occasional use of a grouped Platoon, under the orders of a Battalion remains possible, this concerns the largest part of the INF207, distributed in 2001 concerning snipers.

Increase in power of the Regiments.

If the aim seems clear, the ways of achieving it are many. The choice must take into account operational preparations of the Battalion and what is to become of mortar specialists forced to change their profession.

The current provisions are as follows:

1st July 2002 transfer of heavy mortars for the 2nd REP, 2nd REI, 35th RI, RMT, 92nd RI, 152nd RI, 1st RTir, 21st RIMa, 3rd RIMa, 7th BCA, 13th BCA, 3rd RPIMa, 8th RPIMa and the 1st RCP; 1st July 2003 for the 1st RI, 16th GC, 2nd RIMa 110th RI, 27th BCA and the 126th RI.

During this year, the base for quaternarisation will be in place for the 15 Infantry Regiments. The redeployment of personnel, already underway in most of the Battalion should be used to transfer the SAM mortar skills to the Combat Companies. These restricting professional changes are accompanied by management which aims to preserve individual interests. The access conditions to exams and mortar placement programmes will be adapted to allow equal opportunities for all; or still further, occupational changes will be made easier and the qualifications catalogue (U & Q) distributed by the DPMAT will offer more possibilities to the Infantrymen. Finally, the DUO is actually theoretical, the reality of our undermanned combat companies means our Commanding Officers must have some flexibility in implementing quaternarisation.

NOS ADHÉRENTS
AIMENT LA VIE
ET EN PROFITENT.
RAISON DE PLUS POUR
LEUR OFFRIR DES
PRODUITS D'ÉPARGNE
PERFORMANTS.



ASSURANCE, ÉPARGNE, PRÉVOYANCE

« ... RÉUSSISSEZ VOTRE ÉPARGNE. »



L'indispensable assurance-vie en euros
pour vos placements.

Vous souhaitez préserver et faire fructifier votre capital en étant assuré d'une performance annuelle minimum garantie ?
Le Plan ÉPARGMIL vous permet de bénéficier d'un rendement parmi les meilleurs du marché : 5,92 % nets*.

* servis pour l'année 2001 - hors prélèvements sociaux.

Pour tous renseignements, contactez :

- le conseiller AGPM le plus proche de chez vous : coordonnées disponibles au
- ou l'AGPM au 04 94 61 57 57

N° Vert 0 800 1998 03

Nouveau sur www.agpm.fr :

- obtenez une étude personnalisée,
- effectuez des versements complémentaires par carte bancaire à l'aide du serveur sécurisé
- réalisez des simulations de performance de placement.

Paiement C.I.C.

ASSOCIATION GÉNÉRALE DE PRÉVOYANCE MILITAIRE
Rue Nicolas Appert - 83086 TOULON CEDEX 9 - www.agpm.fr

AGPM